.....

Avis n°22-15760

Référence de TED:

non disponible

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur http://www.boamp.fr/avis/detail/22-15760/officiel

Département(s) de publication : 75

Annonce No 22-15760

I.II.III.IV.VI.

AVIS DE CONCESSION

Directive 2014/23/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) NOM ET ADRESSES

DVD, Direction de la Voirie et des Déplacements - Service des Affaires juridiques et financières - Bureau de la coordination et des achats, 75639, PARIS Cedex 13, F, Courriel : dvd-achatsmarches@paris.fr, Code NUTS : FR

Adresse(s) internet:

Adresse principale: http://www.paris.fr/concessions

Adresse du profil acheteur : https://marches.maximilien.fr

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : https://marches.maximilien.fr

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)



Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse :

https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=801759&orgAcronym

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Concession de services de retrait-destruction-revalorisation des véhicules réputés

abandonnés en fourrière

Numéro de référence : 2200151

II.1.2) Code CPV principal:

Descripteur principal: 50118110

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Concession de services de retrait-destruction-revalorisation des véhicules réputés abandonnés en fourrière

II.1.5) Valeur totale estimée:

Valeur hors TVA: euros

II.1.6) Information sur les lots:

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé:

Lot no:

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 50118110 Descripteur supplémentaire : Code CPV principal : 50190000 Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS: FR10

Lieu principal d'exécution:



II.2.4) Description des prestations : Concession de services de retrait-destruction-revalorisation des véhicules réputés abandonnés en fourrière

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des

critères décrits ci-dessous

- 1. Montant annuel des recettes versées à la Ville de Paris (pondération 85%)
- 2. Qualité, précision et pertinence de la prestation en matière environnementale (pondération : 15%)

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA: 11 700 000 euros

II.2.7) Durée de la concession

Durée en mois: 60

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne

: non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires:

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : I- Capacité juridique (V. Règlement de consultation, Notice no1)1.1 Lettre de candidature datée et signée par une personne engageant la société 1.2 Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat et chaque membre dugroupement.1.3 Identification de chaque membre du groupement d'entreprises, pouvoir donné au mandataire par les cotraitants habilitant le mandataire au nom de l'ensemble dugroupement à signer le contrat.1.4 Déclaration sur l'honneur du candidat, et de chaque membre du groupement, attestant :" 1° Qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure depassation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-14 duCode de la commande publique2° Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 et dans lesconditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8, sont exacts ".1.5 Déclaration sur l'honneur du candidat, et de chaque membre du groupement, relative au respect de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés mentionnés aux articles L.5212-1 à L5212-4 du code du travail.1.6 Extrait Kbis de moins de 3 mois du candidat, et de chaque membre du groupement, ou équivalent étranger et composition du capital social.

III.1.2) Capacité économique et financière



Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Critère 1 : Capacité économique et financière à exécuter les obligations de la concession sur l'ensemble de sa durée (Voir Règlement de Consultation Notice 2)2.1 Bilans, comptes de résultats et annexes des trois derniers exercices clos - ou des seuls exercices clos si la date de création de l'entreprise est inférieure à trois ans ou les équivalents pour les candidats étrangers non établis en France.2.2 Attestations d'assurances responsabilité civile et professionnelle pour l'activité objet de la concession.2.3 Déclaration sur l'honneur concernant, d'une part, le chiffre d'affaires global et, d'autre part, s'il y a lieu, le chiffre d'affaires concernant les prestations similaires à celles auxquelles se réfère la présente consultation, réalisées au cours des trois derniersexercices, ou depuis la date de création de l'entreprise si cette dernière date de moins de trois ans.2.4 Composition du capital social et la liste des principaux actionnaires de l'entreprise candidate ou de chacun des membres du groupement dans le cas des entreprises membres du groupement candidat et en cas de prestation confiée à un partenaire pour l'exécution des missions objet du contrat, de chacun des prestataires.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s):

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Critère 2 : Capacité technique et professionnelle à exécuter les obligations de la concession sur l'ensemble de sa durée (Voir Règlement de consultation Notice 3)Documents à fournir par le candidat, et en cas de groupement par les membres de ce dernier3.1 Présentation de l'entreprise candidate ou du groupement candidat. 3.2 Présentation du savoir-faire du candidat en matière de réalisation et d'exploitation en rapport avec l'objet de la concession3.3 Les références pertinentes vérifiables du candidat au cours des trois dernières années pour les missions d'exploitation, relatives à des prestations similaires à celles faisant l'objet de la présente consultation 3.4 Note décrivant les moyens techniques et humains du candidat 3.5 Note et justificatifs de la détention des agréments administratifs nécessaires à l'activité objet de la consultation : - Agrément Centre VHUSi le candidat n'en dispose pas au jour du dépôt de son dossier de candidature et d'offre :- il exposera les démarches entreprises à cette date ;- il devra justifier de la détention de l'Agrément VHU, au plus tard, avant la signature de la concession, s'il est déclaré attributaire- Déclaration d'activité prévue au 5° de l'article R. 543-164 du code de l'environnement et ce, conformément à l'alinéa 5 du cahier des charges " centres VHU " en annexe I de l'arrêté du 2 mai 2012 (si le candidat n'a pas effectué de Déclaration d'activité au jour du dépôt de son dossier de candidature et d'offre, il renseignera les rubriques prévues par le Règlement de Consultation)Si tout ou partie de ces informations ne figure pas dans la déclaration, ou si le candidat n'a pas encore établi de déclaration, il en justifie par la production de tout document en sa possession.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Pas d'exigence pour la participation à la consultation. Détention obligatoire de l'agrément Centre Véhicule Hors d'Usage pour conclure le contrat

- III.1.5) Informations sur les concessions réservées
- III.2) Conditions liées à la concession
- III.2.1) Information relative à la profession



Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

- III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :
- III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession
- III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV: Procédure

- IV.1) DESCRIPTION
- IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :
- IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF
- IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres 14 mars 2022 16:00
- IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

- VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES
- VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
- VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS
- VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Paris, 7, rue de Jouy, 75181, Paris Cedex 04, F, Courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr , Adresse internet : http://paris.tribunal.administratif.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Avant la conclusion du contrat, la présente consultation, peut faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions des articles L.551-1 et suivants du code de justice administrative. A compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du code de justice administrative. Le tribunal administratif peut être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions définies par le Conseil d'État dans sa décision no 358994 Département de Tarn-et-Garonne du 4 avril 2014.



VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Tribunal administratif de Paris, 7, rue de Jouy, 75181, Paris Cedex 04, F, Courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr, Adresse internet : http://paris.tribunal.administratif.fr

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS 31 janvier 2022